

ENGAGEMENT AU LABEL « NATURELLEMENT BASSIN »

CATEGORIE : CHAMBRES D'HÔTES

Validité : 3 ans (sauf cessation d'activité et/ou changement de propriétaire)

Je soussigné (e),

Nom, Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Tél portable :
E-mail :
Site :
Adresse de la chambre d'hôtes :
.....
.....
Nombre de chambres :

La promesse d'un bien « Naturellement Bassin » :

Confortable et authentique, ouvert sur la nature, une chambre d'hôtes « Naturellement Bassin » est le bien d'un propriétaire qui a à cœur de faire découvrir le Bassin d'Arcachon dans ce qu'il a de spécifique, de fragile et d'intime.

Partageant un même esprit, fédérés au sein d'une démarche commune de progrès, les hébergements « Naturellement Bassin » ont pour ambition de faire partager à leurs invités ce qui fait l'âme profonde et sincère du Bassin ; en été, mais aussi, au printemps, en hiver et en automne !

Les 5 valeurs de mon engagement au label « Naturellement Bassin » :

1. Considérer le client comme un hôte privilégié en lui réservant un accueil personnalisé et en lui consacrant du temps.
2. Mettre en valeur les richesses et productions du Bassin (huîtres, poissons...).
3. Etre un relais d'informations sur le patrimoine local et ses richesses ainsi que sur les centres d'intérêt et les événements qui participent à la vie touristique et culturelle du Bassin en toute saison.
4. Avoir une démarche citoyenne pour préserver l'avenir du plan d'eau.
5. Participer aux journées d'étude du Bassin, organisées par le SIBA ou votre Office de Tourisme : Rencontres du Tourisme...

Ce qui compte vraiment, c'est la qualité de l'accueil et le plaisir du partage de la connaissance du Bassin avec son hôte.

En tant que propriétaire d'une chambre d'hôtes labellisée « Naturellement Bassin », je m'engage à :

1. Porter les valeurs de l'Esprit Bassin et respecter la totalité des critères du label « Naturellement Bassin »
2. Faire connaître par écrit à l'Office de Tourisme toutes modifications intervenant dans la location et de nature à modifier mon engagement au label « Naturellement Bassin »
3. Signaler la cessation de l'activité et/ou le changement de propriétaire

En tant que propriétaire d'une chambre d'hôtes labellisée « Naturellement Bassin », je prends acte ou j'atteste que :

1. La chambre d'hôtes que je propose est conforme à l'ensemble des lois, règlements et obligations applicables à toute location (assurance, normes de sécurité, etc). Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) et les Offices de Tourisme excluent toute responsabilité à cet égard.
2. En cas de fausse déclaration, j'engage ma responsabilité.

Fait à le

Signature :

